



Assemblée générale

Distr. générale
22 février 2018
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 140 de l'ordre du jour
**Barème des quotes-parts pour la répartition
des dépenses de l'Organisation des Nations Unies**

Lettre datée du 22 février 2018, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 16 février 2018 ([A/72/713/Add.2](#)), j'ai l'honneur de vous faire savoir que la Dominique et la Guinée équatoriale ont effectué les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

(Signé) António Guterres

